

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DU JURA**

Envoyé en préfecture le 23/01/2018

Reçu en préfecture le 23/01/2018

ID : 039-213901978-20130111-D\_2018\_01\_002-DE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIGNA**

-----  
 Nombre de conseillers    L'An deux mille dix-huit, et le onze janvier  
 En exercice               :   11 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,  
 Présents :                 11 s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances,  
 Votants :                 11 sous la Présidence de Monsieur Paul GUITON, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 04/01/2018

Présents : Mrs. GUITON Paul – MARIOTTE Raymond – CHARVET Alain – ECUYER Benoit – VERNIER Guy  
 CARACCIOLI Gérard -Mmes. VIRET Patricia - JAILLET Gilberte - BOUBET Gaëlle – Mme PERROT Nathalie –  
 MME GIROD Stéphanie

Excusé : /- Secrétaire : MME PERROT Nathalie

**OBJET : COUSANCE : PROJET DE PLU**

**M. LE MAIRE EXPOSE**

Par courrier du 5 décembre 2017, M. le Maire de Cousance nous informe que par délibération en date du 21/11/2017 le Conseil Municipal de Cousance a arrêté le projet de révision de son plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme.

La loi impose également l'avis de notre conseil municipal, en tant que commune limitrophe, sur ce projet.

**Le Conseil, à l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable au projet de révision du plan local d'urbanisme.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Affiché

Le Maire,  
 M. PAUL GUITON

